

RIGGAULT

Histoire de la famille RIGGAULT Champteussé-sur-Baconne, Grez-Neuville

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 18.07.2014

Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés

Arbre généalogique descendant interactif

Histoire.....	1
Remerciements :	1
le patronyme Rigault, Rigaud, Rigaut	1
2 lieux à Champteussé : la Rigaudière et les Binardières	2
plusieurs Pierre contemporains à Champteussé :.....	3
légende :	4
mon ascendance à Pierre Rigault x/1545 Barbe Legentilhomme.....	4
descendance de Pierre Rigault x/1545 Barbe Legentilhomme.....	4
Jehanne Rigault x/1571 Pierre Manceau.....	6
Tiennette Manceau x1611 Louis Fourmont.....	8
Louis Fourmont x1643 Hélène Ganne	8
Jacques Fourmond x1672 Renée Boreau	8
Jean Fromond 1x A. Bonneau 2x1705 M. Delahaye	8
Magdeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault	8
Madeleine Vernault x1757 Mathurin Guillot	8
Jean Guillot x1794 Aimée Guillot.....	8
Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot	8
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau	8
Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard.....	8
Guillemine Rigault x /1575 Jean Geslin.....	8
René Rigault x /1595 Etienne Pelletier	8
Barbe Rigault x Gilles Poupy	9
probablement rattachés :	10
non rattachés à ce jour :	11
Mathurin Rigault x N. Letessier.....	13
Pierre Rigault x1647 Charlotte Buscher	13

Histoire

Remerciements :

Mes plus vifs remerciements à Stéphane Delanoue, qui a attiré mon attention en juillet 2014 sur les différents Rigault de Champteussé en considérant notamment la Rigaudière et les Binardières, qui semblent les distinguer, et en conséquence je m'apparenterai à ceux des Binardières car Jeanne Rigault épouse Manceau, mon ancêtre, en a hérité et la gère.

le patronyme Rigault, Rigaud, Rigaut

Les Rigault ne sont pas rares en Haut-Anjou.

Le patronyme Rigault est une variante de Richard, selon le Dictionnaire étymologique de Marie-Thérèse Morlet, et serait d'origine germanique.

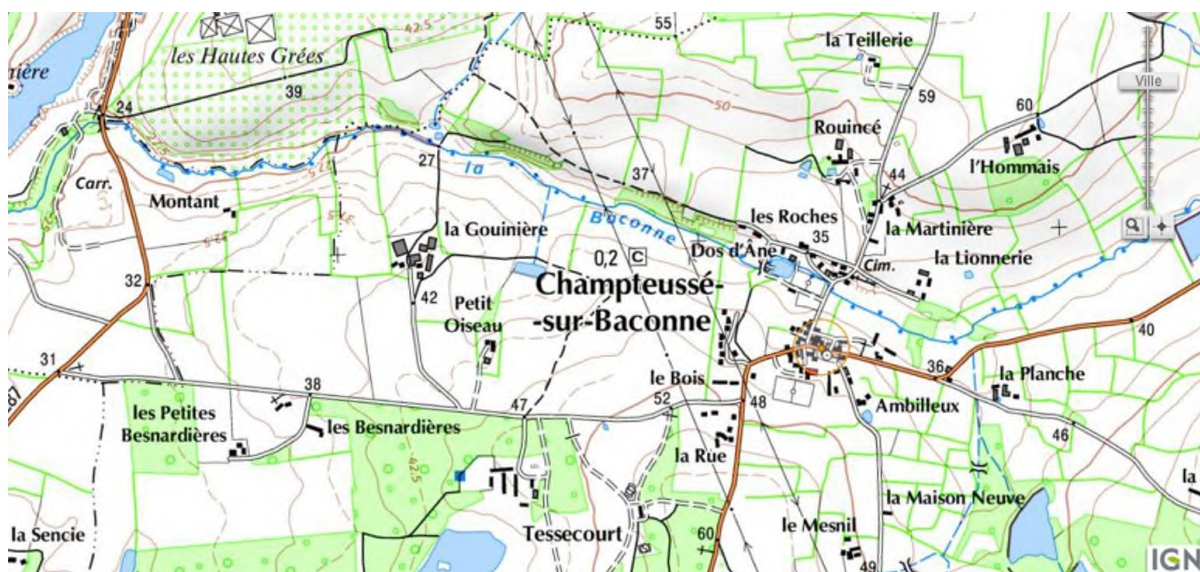
Je descends des Rigault par Jeanne Rigault qui m'est une grand mère Manceau à Champteussé-sur-Baconne. J'avais remonté il y a longtemps cette branche, sur place en voiture, bien avant les microfilms et le numérique. J'avais alors bien vu un acte qui donnait Pierre Rigault, le père de Jeanne, vivant ensuite à Grez-Neuville, mais je n'avais pas pu faire les baptêmes de cette paroisse pour voir si il y était présent. J'ai pu compléter en juillet 2014.

Ce que je peux en conclure en 2014, c'est que Barbe Legentilhomme avait probablement des biens et/ou des origines à Grez-Neuville, et que le couple y est revenu vivre après avoir vécu quelques années à Champteussé, qui était un bien de Pierre Rigault.

Malheureusement très peu de Legentilhomme à Grez-Neuville, où je n'ai vu qu'un unique acte non parlant.

2 lieux à Champteussé : la Rigaudière et les Binardières

Stéphane a attiré mon attention sur l'existence de 2 sources de Rigault à Champteussé, que l'on pourrait distinguer selon 2 lieux lorsqu'ils sont nommés.

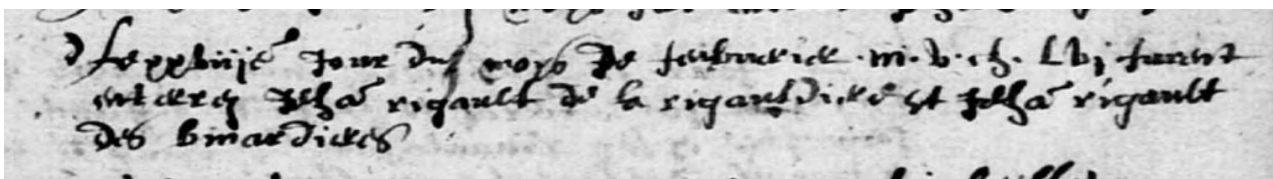


Les Binardières ont été altérées en Besnardières, et il faut ici se souvenir qu'un grand nombre de noms de lieux sont altérés depuis la Révolution.

Je sais que Jeanne Rigault possède la Binardière car elle baille la closerie : « Le 31 décembre 1643¹ Jehanne Rigault veuve de h.h. Pierre Manceau D⁺ à Angers St Maurice, baille à ferme pour 5 ans pour 120 L/an à **Louis Fourmont M^d sarger petit neveu de ladite Rigault** D⁺ à Champteussé au lieu de la Papinière, une maison au bourg de Champteussé appelée « la Papinière » où ledit Fourmont demeure, un jardin clos à part, grange, pasture, tannerie, étables, terres en vergers en dépendant, **plus le lieu et closerie de la Binardière situé en ladite paroisse, où demeure à présent Jean Fuyneau closier**, et une maison jardin appelée « la Chalonnerye » en ladite paroisse et généralement tout ce qui lui appartient en ladite paroisse de Champteussé ... dont sera fait procès verbal de montrée desdites choses par D^{vt} N^{re} **en présence du S^r curé de Thorigné fils de ladite baillesse** d'ici 15 jours ... passé à Angers en présence de h.h. Jehan Gohard M^d et Barbe Manceau sa femme, fille de ladite Rigault et de son tmari, et en présence de Urbain Bigot et Mathieu Lemonnier »



Voici les Binardières de nos jours, vues du ciel². On voit 2 groupes de logements, et il est fort probable qu'au 16ème et 17ème siècle, il y avait plusieurs logements, l'un comme maison de maître l'autre pour le closier. La famille de ma Jeanne Rigault n'a pas exploité la closerie directement, et se situe socialement parmi la petite bourgeoisie, comme les marchands tanneurs et les marchands fermiers.



Un acte de sépulture à Champteussé reste cependant inexpliqué, le voici ci dessus : « Le 28 février 1556 n.s. (1555 ancien style) furent enterrés Jehan Rigault de la Rigauldière et Jehan Rigault des Binardières ». L'acte précise bien le pluriel « furent » donc il y a bien eu 2 inhumations ce jour-là !

plusieurs Pierre contemporains à Champteussé :

Les mères sont alors rarement nommées, et quand elles le sont uniquement par leur prénom. Il est alors difficile de distinguer les couples.

¹ AD49-5E6 devant Garnier notaire royal à Angers

² Geoportail de l'IGN

Pierre RIGAULT x Simone

1-Jeanne RIGAULT °Champteussé-sur-Baconne février 1544 n.s (1543 ancien style) « fut baptisée Jehanne fille de Pierre Rigault et de Symonne sa femme et fut parrain Jehan Crochet marraines Marie Marion et Renée fille de Guillaume Lesayeux »

Pierre RIGAULT x Jeanne

1-Macée RIGAULT °Champteussé-sur-Baconne 3 octobre 1545 « fut baptisée Macée fille de Pierre Rigault et de Jehanne sa femme et fut parrain Mace Mallabeufs marraines Marguerite Le Corbelle et Michelle la Ruellonne »

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à Pierre Rigault x/1545 Barbe Legentilhomme

Le tout en Maine-et-Loire jusqu'en 1900

- 14-Pierre Rigault x /1545 Barbe Legentilhomme
- 13-Jehanne Rigault x avant 1571 Pierre Manceau
- 12-Tiennette Manceau x Champteussé-sur-Baconne 18 janvier 1611 Louis Fourmont
- 11-Louis Fourmont x Champteussé-sur-Baconne 13 octobre 1643 Hélène Ganne
- 10-Jacques Fourmond x Champteussé 19 juillet 1672 Renée Boreau
- 9-Jean Fromond x2 Le Lion-d'Angers 16 novembre 1705 Magdelaine Delahaye
- 8-Magdeleine Fromond x Grez-Neuville 1^{er} juin 1733 Pierre Vergnault
- 7-Madeleine Vernault x Brain-sur-Longuenée 23 décembre 1757 Mathurin Guillot
- 6-Jean Guillot x Chazé-sur-Argos 3 mars 1794 Aimée Guillot
- 5-Esprit-Victor Guillot x Noëllet 18 avril 1842 Joséphine Jallot
- 4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x mai 1907 Edouard Guillouard
- 2-Thérèse Guillouard x 1938 Georges Halbert
- 1-moi

descendance de Pierre Rigault x/1545 Barbe Legentilhomme

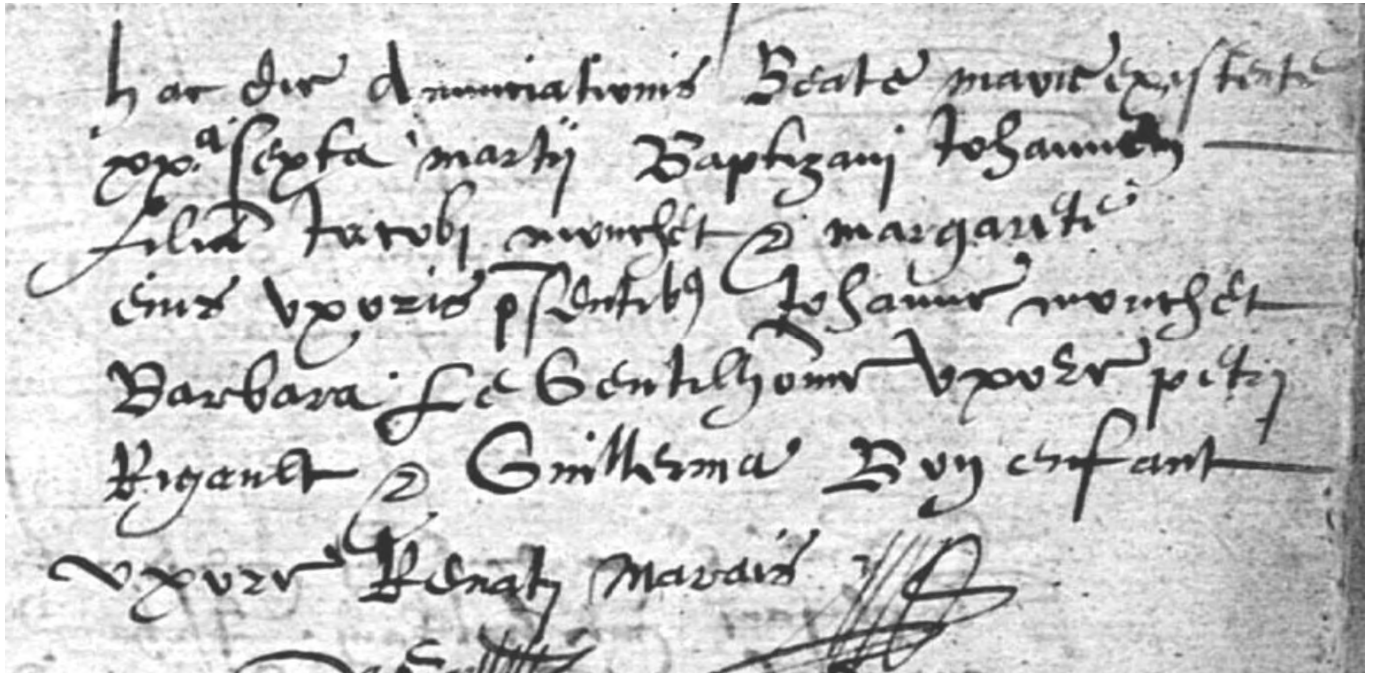
On sait que le père de Jeanne Rigault, épouse de Pierre Manceau, est Pierre Rigault car il est parrain en 1575 de son petit-fils Guy Manceau à Champteussé, et cité en tant que « **père de ladite Jehanne** ». Je suis donc sûre de son prénom, et qu'il est encore vivant en 1575.

On sait que la mère de Jeanne Rigault se prénomme « Barbe » car elle est marraine Champteussé-sur-Baconne le 22 novembre 1571 à la naissance d'Etienne Lemanceau, 1er enfant de Pierre et Jehanne Rigault, et elle est dite : « **Barbe mère de ladite Jehanne** »

On sait que le couple est parti à Grez avant 1569, par le baptême à Champteussé-sur-Baconne le 18 août 1569 « fut baptisée Barbe fille Georges Mesnil et de Perrine Manceau sa femme fut parrain Charles Reboulx prêtre, et marraines **Barbe femme de Pierre Rigault de Grez-sur-Maine [c'est la mère de Jehanne Rigault épouse de Pierre Manceau]**, et de Catherine fille de Estienne Couespeau ». Perrine Manceau, mère de Barbe la baptisée, est le soeur de Pierre Manceau époux de Jeanne Rigault.

En 2014, j'ai refait tous les baptêmes de Grez qui commencent en 1572 et j'y trouve mes Rigault et même des parrainages intéressants.

Pierre Rigault est parrain à Grez-Neuville le 3 octobre 1585 « fut baptisé une fille nommée Perrine fille de Pierre Menart et de Perrine sa femme, **Pierre Rygaut compère** Jehanne femme de Jehan Bourget et Sainte fille de Guillaume Michel commères »



« Le jour de l'Annonciation de la bienheureuse vierge Marie 26 mars 1576 n.s. (1575 ancien style) baptisée Jehanne fille de Jacques Mouchet et Marguerite sa femme présentée par Jehan Mouchet, **Barbe Legentilhomme femme de Pierre Rigault** et Guillemine Bonenfant femme de René Marais »

Barbe est encore marraine à Grez-Neuville le 15 mai 1584 « fut baptisé une fille nommée Françoyze fille de Guyon Thupaille et Françoyze sa femme, François Duvau compère, **Barbe femme de Pierre Rigault** et Barbe fille de Jehan Gellin commères » - à Grez-Neuville le 21 septembre 1584 « fut baptisé Jacques fils de François Duvau et Jacquine sa femme, Jacques Delestre et Jehan Gellin compères et **Barbe Legentilhomme femme de Pierre Rygault** commère »

La naissance de mon ancêtre Jeanne Rigault est très probablement le baptême suivant. Certes il est sans nom de la mère, mais ayant fait tous les dépouillements des baptêmes de Champteussé, et sachant qu'elle est dite âgée de 95 ans en 1640, c'est à dire « environ 95 ans » puisqu'autrefois on connaissait mal son âge puisque l'église interdisait l'anniversaire, même aux rois de France, donc on ne se fêtait jamais d'anniversaire. Voici de baptême : Champteussé-sur-Baconne 25 juillet 1547 « fut baptisée Jehanne fille de Pierre Rigault et estoient là la nommer Jehan Phelipeaux clerc parrain et Perrine Perdrielle et Jacquine fille de Estienne Latay »

Pierre Rigault est encore vivant en octobre 1585 mais les sépultures manquent avant 1597, donc il doit être décédé entre fin 1585 et janvier 1597. Barbe Pelletier aussi probablement.

Pierre RIGAUULT †1575/ †après mars 1576 x ca 1545 Barbe LEGENTILHOMME †après mars 1576

- 1-Jehanne RIGAULT °Champteussé-sur-Baconne 25 juillet 1547 [*que je considère comme baptême très probable de mon ancêtre Jeanne, bien que sans nom de la mère*] « fut baptisée Jehanne fille de Pierre Rigault et estoient là la nommer Jehan Phelipeaux clerc parrain et Perrine Perdrielle et Jacqueline fille de Estienne Latay » †1640 /1646 x /1571 Pierre **MANCEAU** Dont postérité suivra
- 2-Jacquine RIGAULT Marraïne à Champteussé en 1577 de Jacqueline Manceau en tant que « fille de Pierre Rigault »
- 3-Guillemine RIGAUD x /1575 Jean **GESLIN** Dont postérité suivra
- 4-René RIGAULT †Grez-Neuville 3 septembre 1601 x /1595 Etiennette PELLETIER Dont postérité suivra

Jehanne Rigault x/1571 Pierre Manceau

Analyse de la démission de Jeanne Rigault en 1640

Jeanne Rigault a vécu longtemps, et j'ai trouvé la démission de ses biens en 1640, qui la donne née vers 1545, et donne une partie de sa nombreuse descendance, l'autre partie étant représentée et non exhaustivement nommée. Voici cette démission, et le tableau qu'elle permet de reconstituer.

« Le 17 mars 1640³ h. femme Jeanne Rigault veuve de †h.h. Pierre Manceau, demeurant à Angers St Maurice, à cause de son grand âge qui est de 95 ans, elle ne peut plus vaquer à faire valoir ses biens, c'est pourquoi elle désire se démettre de la propriété et jouissance de ses biens contre une pension à vie, et en a parlé à ses enfants qui lui ont dit vouloir accepter sa démission puisque c'est sa volonté, c'est pourquoi elle a fait comparaître D^{vt} nous Guy Lemanceau curé de Thorigné y D^t, et Barbe Lemanceau veuve de †Pierre Loyseau ses enfants, et François Bodet Me [gaigneumage] et Barbe Defay sa femme, ladite Defay fille de Jacques Defay et †Renée Manceau, Barbe et Jacques Marye enfants de †Jacques Marye et Marguerite Lemanceau petits enfants de ladite Rigault et dudit Lemanceau son mari, tous tant en leurs noms que se faisant fort des frère et sœur de ladite Barbe Defay et des enfants de †Louis Fourmont et de Tienette Lemanceau, et de Renée Lebreton mère et tutrice naturelle des enfants qu'elle a eu de †Pierre Manceau, pour accepter ladite démission, tous lesdits Lemanceau enfants et héritiers de ladite Rigault et dudit †Pierre Manceau son mari, contre 60 L de rente annuelle »

RECONSTITUTION SELON DONATION DE JEANNE RIGAULT EN 1640

Pierre LEMANCEAU †/1603 x Jehanne RIGAULT °ca 1545 †1640/

1-Guy LEMANCEAU †1640/1648 **Curé de Thorigné**

2-Barbe MANCEAU †1640/ x Pierre **LOYSEAU** †/1640

3-Renée MANCEAU †/1640 x Jacques **DEFAY**

31-Barbe DEFAY †1640/ Citée en 1640 « petite-fille de Jeanne Rigault » x François **BODET**

32-frères et sœurs de ladite Barbe, dont elle se fait fort en 1640

4-Marguerite LEMANCEAU †/1640 x Jacques **MARYE**

41-Barbe MARYE †1640/ Citée en 1640 « petite-fille de Jeanne Rigault »

41-Jacques MARYE †1640/ Citée en 1640 « petite-fille de Jeanne Rigault »

5-Tienette LEMANCEAU †/1640 x Louis **FOURMONT** †/1640

51-enfants dont François Bodet se fait fort en 1640

6-Pierre MANCEAU †/1640 x Renée **LEBRETON** †1640/

61-enfants dont François Bodet se fait fort en 1640

Le 17.3.1640 testament de h. femme Jeanne Rigault veuve de †h.h. **Pierre Manceau**, D^t à présent à Angers St Maurice,

- recommande son âme à Dieu le père créateur, à la glorieuse vierge Marie, St Michel, Mr St Pierre, Mr St Paul et à toute la cour élue du paradis, les priant être ses intercesseurs, qu'il lui fasse miséricorde et pardon,

³ AD49-5E6 Garnier notaire royal à Angers

- veut et ordonne que son corps soit transporté à la sépulture en l'église de Champteussé si faire se peut, sinon en l'église de ladite paroisse St Maurice ou celle où elle décédera au cas qu'elle ne put être commodément transportée
 - pour le curé, prêtres, chapelains de l'église où elle sera ensépulturée et pour son luminaire, elle s'en remet à ses exécuteurs testamentaires
 - pour son enterrement 3 messes chantées avec les prières et oraisons accoutumées e
 - et outre veut qu'il soit dit 2 trentains de messes à voix basse aussitôt après son enterrement, en l'église où elle sera ensépulturée
 - veut qu'il soit dit à perpétuité en l'église dudit Champteussé ou ailleurs ou il plaira à ses exécuteurs chacun an à pareil jour qu'elle décédera une messe à voix basse de l'office de requiem, le tout pour le repos de son âme et de des âmes répassées
 - veut que pour ladite fondation soit donné honnêtement comme est la coutume, laquelle fondation elle assigne sur un logis et jardins qui lui appartiennent au bourg de Champteussé, nommé « la Papinière »
 - nomme pour ses exécuteurs testamentaires noble et discret Guy Lemanceau son fils curé de Thorigné et Me Jehan Froger pêtre son cousin D[†] à Champteussé (AD49 Garnier N^{re} Angers)
- « Le 31 décembre 1643⁴ Jehanne Rigault veuve de h.h. Pierre Manceau D[†] à Angers St Maurice, baille à ferme pour 5 ans pour 120 L/an à **Louis Fourmont M^d sarger petit neveu de ladite Rigault D[†]** à Champteussé au lieu de la Papinière, une maison au bourg de Champteussé appelée « la Papinière » où ledit Fourmont demeure, un jardin clos à part, grange, pasture, tannerie, étables, terres en vergers en dépendant, **plus le lieu et closerie de la Binardière situé en ladite paroisse, où demeure à présent Jean Fuyneau closier**, et une maison jardin appelée « la Chalonnerye » en ladite paroisse et généralement tout ce qui lui appartient en ladite paroisse de Champteussé ... dont sera fait procès verbal de montrée desdites choses par D^{vt} N^{re} **en présence du S^r curé de Thorigné fils de ladite baillesse** d'ici 15 jours ... passé à Angers en présence de h.h. Jehan Gohard M^d et Barbe Manceau sa femme, fille de ladite Rigault et de son t^mari, et en présence de Urbain Bigot et Mathieu Lemonnier »

Pierre LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 23.8.1542 †idem 25.8.1598 Fils d'Etienne MANCEAU et de Jehanne x /1571 Jehanne RIGault °Champteussé-sur-Baconne 25 juillet 1547 †1640/1646 Fille de Pierre et Barbe Legentilhomme.

1-Estiennette MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 22 novembre 1571 †idem 4.10.1639 Filleule de

Estienne Manceau père dudit Pierre, et de Barbe mère de ladite Jehanne, et de la femme de Georges Mesnil sœur dudit Pierre Manceau x Champteussé-sur-Baconne 18.1.1611 Louis **FOURMONT** Dont postérité famille MANCEAU

2-Renée MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne jour de St Martin d'hiver 1572 †/1640 Filleule de Georges Mesnil **[oncle paternel par alliance car époux de Perrine Manceau]**, et de Renée femme de Pierre Aubée, et de **Mathurine sœur dudit Pierre Manceau** x Jacques **DEFAY** Dont postérité famille MANCEAU

3-Guion alias Guy LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 9.1.1575 †/1648 Nommé « Guion » à son baptême, puis appelé « Guy ». Filleul de Gilles Launay chapelain de Masrigné, et de **Pierre Rigault père de ladite Jehanne**, et de D^{elle} Guionne de Breon veuve de †n.h. René Duchesne. **Curé de Thorigné**

4-Jacquine MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne le jour et fête St Vincent 1577 Filleule de René Hermouin **[oncle par alliance car époux de Mathurine Manceau]** et de Julienne Guyet femme de Gilles Launay, chapelain de Masrigné (sic), et de **Jacquine fille de Pierre Rigault [que je suppose tante maternelle]** - marraine à Grez-Neuville le 5 octobre 1573 « fut baptisé Jacqueline fille de Mathurin Rouy ? et de Jehanne sa femme fut parrain Nicolas Breynet fermier de Neufville marraines **Jacquine fille de Pierre Rigault** et Françoise cousine de la femme de Mathurin Chaston et leur servante » - je me demande si elle n'a pas épousé François Duvau dont Philippe Duvau °Grez-Neuville 20 octobre 1585 « fut baptisé ung fils nommé Philippe fils de François Duvau et de Jacqueline sa femme, Philippe de Sassy et **Pierre Rigault** compères, **Guillemine femme de Jean Geslin** commère »

⁴ AD49-5E6 devant Garnier notaire royal à Angers

- 5-Pierre MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 13.8.1578 †bas âge **Filleul de René Rigault et de la femme de Jehan Geslin [qui est Guillemine Rigault, et le couple a des enfants nés à Grez-Neuville, et je la suppose tante maternelle]**
- 6-Barbe MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 17.5.1588 Filleule de Jehan Helye S^{gr} de la Robinière D^t à Thorigné, et de Perrine la Poupie métayère de Tescourt, et de Barbe la Mesnille x Pierre **LOYSEAU x Jean GOHARD †1643/1647**
- 7-Pierre MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 29.6.1595 †idem 17.1.1640 Filleul de h.h. Louis Bourdays S^r de Piheu D^t à Thorigné, et de Nicolas Foussier, et de Madeleine Mesnil x Champteussé-sur-Baconne 20.5.1625 Renée LEBRETON **Dont postérité famille MANCEAU**

Tiennette Manceau x1611 Louis Fourmont

Louis Fourmont x1643 Hélène Ganne

Jacques Fourmont x1672 Renée Boreau

Jean Fromond 1x A. Bonneau 2x1705 M. Delahaye

Magdeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault

Madeleine Vernault x1757 Mathurin Guillot

Jean Guillot x1794 Aimée Guillot

Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard

Guillemine Rigault x /1575 Jean Geslin

Guillemine Rigault est marraine avec René Rigault à Champteussé-sur-Baconne 13 août 1578 de « Pierre Manceau fils de Pierre et Jeanne Rigault filleul **de René Rigault et de la femme de Jehan Geslin** »

Guillemine RIGAUD x /1575 Jean **GESLIN**

1-Mauricette GESLIN °Grez-Neuville le 10 février 1575 n.s. (1574 ancien style) « fut baptisé Mauricette fille de Jean Gesslin et Guillemine Rigault sa femme présentée par Maurice Buffé prêtre et vicaire, Renée Delahaye femme de Jean Renays et **Jacquine fille de Pierre Rigault** »

2-Jean GELIN °Grez-Neuville 3 mars 1577 n.s. (1576 ancien style) « fut baptisé Jean fils de Jehan Gelin et Guillemine Rigault sa femme, nommée par Pierre Marès fils René Marès, **René Rigault**

3-Jeanne GESLIN °Grez-Neuville 11 septembre 1586 « fut baptisée une fille qui fut nommée Jehanne fille de Jehan Geslin et de Guillemine Rigault sa femme et fut parrain missire Jehan Remoué marraines damoiselle Hélaine Duboys fille de monsieur Duboys de Grez et Louyse fille de François Goyet »

René Rigault x /1595 Etiennette Pelletier

René Rigault apparaît, au cours de sa brève vie, dans plusieurs actes soit père soit parrain, et il est toujours qualifié « honneste homme ». Malheureusement, les registres paroissiaux sont alors sans les signatures des parties, et il faudrait un jour trouver une minute notariale pour voir sa signature.

René Rigault est parrain :

- à Grez-Neuville le 16 février 1573 n.s. (1572 ancien style) de « René Thoreau fils de deffunt Loys Thoreau et de Anthoinette sa femme furent parrains Estienne Guematz et **René fils de Pierre Rigault** marraine Michele veufve de deffunt Pierre Frommond »
- à Grez-Neuville le 30 janvier 1577 n.s. (1576 ancien style) de « baptisé Jean fils de Mathieu Lebasson et de Mathurine Daulicou sa femme présenté par discret Jehan Daulicou prêtre, **René Rigault fils de Pierre Rigault**, et Louise Gallard femme de Jehan Hamon »

- à Grez-Neuville le 16 novembre 1597 « fut baptisée Françoise fille de François Gareau et de Loyse sa femme parrain **honneste homme René Rigault** marraines honneste femme Jehanne femme de honneste homme Jehan Tremblay et Françoise fille de feu François Goyet »
- à Grez-Neuville le 29 juin 1598 « fut baptisé Pierre fils de Pierre Rouault et de Françoise Langlois sa femme parrains **honneste homme René Rigault** Pierre de Sassy marraine Olive fille de Jehan Pichard »
- à Grez-Neuville le 18 juillet 1598 « fut baptisé René fils de Jacques Lebreton et de Mathurine Ruau sa femme parrains **honneste homme René Rigault** Jehan Lebreton et Mathurine fille de Pierre Pelletier fut marraine »
- à Grez-Neuville le 12 février 1599 « fut baptisé René fils de Pierre Cleton et de Perrine Rondeau sa femme furent parrains **honneste homme René Rigault** et (blanc) Fleurs Besnoiste veuve feu Estienne Lebel fut marraine »

Etiennette Pelletier est marraine :

- à Grez-Neuville le 5 juillet 1599 « fut baptisée Mathurine fille de André Picquet et de Renée Serrant sa femme, parrain Nicolas Crousillon marraines **Estiennette femme de René Rigault** et Mathurine femme de Jan Bourdays »
- à Grez-Neuville le 1er janvier 1600 « fut baptisé Estienne fils de Estienne Ruellon et de Marye sa femme parrains Pierre Marays et Jehan Tremblay marraine **Estiennette Pelletier femme de René Rigault** »

René RIGAUT †Grez-Neuville 3 septembre 1601 « mourut honneste homme René Rigault et le jour suivant fut inhumé en l'église paroissiale » **[que je suppose fils de Pierre Rigault et Barbe Legentilhomme par les parrainages]** x /1595 Etiennette PELLETIER **[qui se remarie à Jacques Bretonnier dont postérité]**

1-Perrine RIGAUT °Grez-Neuville 24 octobre 1595 « le jour et feste st Martin de Vertou 24 octobre après midy fut baptisée Perrine fille de honneste homme René Rigault et Estiennette sa femme parrain Pierre Pelletier marraines **Perrine Rigault veuve de defunt honneste homme René Buffé** et Jehanne Richard femme de Jehan Tremblay » x Grez Neuville 15 juin 1620 Jean **LEFÈVRE** de Champigné

2-Julienne RIGAUT °Grez-Neuville 4 mai 1598 « fut baptisée Julienne fille de honneste homme René Rigault et de Estiennette Pelletier son espouse parrain honneste homme Jehan Tremblay marraines Julienne Pelletier femme de honneste homme François Lefaucheux et Nicole Hamon femme de honneste homme Pierre Bourdays » x1 Grez Neuville 30 avril 1619 Jean **TREMBLAY** †Grez Neuville 13 juillet 1621 x2 ca 1622 Mathurin **BURET** °Marans 13 janvier 1594 †Marans 8 février 1660 Dont postérité Stéphane Delanoue

3-Renée RIGAUT °Grez-Neuville 24 février 1601 « fut baptisée Renée fille de René Rigault et de Estiennette Peletier parrain René fils de defunt René Buffé marraine Georgine Mesnil femme de Salmon Gaullier » †Grez-Neuville 8 mars 1601 « fut ensépulturée Renée fille de honneste homme René Rigault »

4-Barbe RIGAUT °Grez-Neuville 31 avril 1602 « fut baptisée Barbe fille de defunt honneste homme René Rigault et Etiennette Peletier sa veuve, nommée par Me Maurice Buffé prêtre **et honneste femme Jeanne Rigault veuve de honneste homme Pierre Manceau [tante paternelle vivant à Champteussé, et mon ancêtre voir mon étude Manceau de Champteussé]** »

Barbe Rigault x Gilles Poupy

« Le 27 avril 1644⁵ après midy ont esté présents personnellement establiz et deument soubzmis soubz ladite cour chacuns de vénérabls et discret Me Georges Poupy prêtre curé de Chambellé, **Barbe Rigault veufve de defunt Gilles Poupy**, mère et tutrice naturelle de François Poupy et dudit defunt, Pierre Marion marchand et Charlotte Poupy sa femme de luy suffisamment auctorisée, vénérable et discret Me Jean Godillon prêtre curateur en cause de Mathurine Poupy ladite Poupy à ce présente demeurants savoir Me George et Mathurine les Poupis à Chambellé, ladite Rigault et ledit Godillon à Neufville et Gré, et ledit Marion et femme audit Lion, tous les Poupis enfants héritiers de defunts Simon Poupy et de Françoise Marchais - lesquels ont ce jourd'huy conté ensemble des mises receptes raports et partages tant des meubles que immeubles demeurés du décès et succession desdits defunts Poupy et Marchais - et pour

⁵ AD49-5E36 devant René Billard notaire de la chastellenye du Lion d'Angers

lesdits comptes et raports ledit Poupy curé susdit confesse avoir receu auparavant ce jour dudit sieur Godillon des deniers de ladite Mathurine Poupy la somme de 135 livres tz pour les raports de partages faits entre eux desdites successions - et ladite Rigault la somme de 55 livres dudit sieur Godillon des deniers de ladite Mathurine Poupy pour le rapport qu'elle luy devoit desdits partages - et lesdits Marion et Charlotte Poupy la somme de 20 livres à eux deue pour leur retour desdits partages des deniers de ladite Mathurine Poupy - desquelles sommes ils se sont tenus à contants et en ont quitté et quittent ledit Godillon audit nom de ladite Mathurine Poupy ses hoirs etc - et par ces mesmes présentes lesdits Rigault audit nom Marion et Godillon en leur dite qualité ont recogneu et confessé les partages par entre eux et prins esgallement chacun tiers à tiers du consentement dudit sieur curé de Chambellé tous et chacuns les meubles et marchandises de cuivre demeurés desdites successions desdits deffunts compris en l'inventaire qui en a esté fait par devant nous le 21 décembre 1638 et s'en sont tenus à contant et s'en sont quitté les uns les autres - et encores confessent lesdites partyes avoir compté ensemblement des receptes et mines par eux faites des debtes actives et passives deue à ladite succession, et de la recepte faite de partye des debtes à ladite succession par l'issue duquel compte ledit sieur curé de Chambellé doit audit sieur Godillon audit nom la somme de 235 livres 16 sols et 2 deniers tz sur laquelle somme est desduit ladite somme de 135 livres tz par luy confessée avoir esté cy dessus receue et le surplus montant la somme de 100 livres 16 sols et 2 deniers ledit sieur curé de Chambellé a promis et s'oblige icelle somme payer à ladite Mathurine Poupy toutefois et quantes à peine etc - et ladite Rigault s'est trouvée redevable vers ladite Mathurine Poupy de la dite somme de 34 livres tz qu'elle a promis luy payer aussi toutefois et quantes - et audit Marion la somme de 39 livres 13 sols qu'elle a promis luy payer aussi toutefois et quantes - et le surplus des debtes actives desdites successions qui n'ont esté payées lesdits sieur Godillon audit nom Marion et ladite Rigault aussy audit nom en feront le recouvrement et poursuite et recepte tiers à tiers - et à leurs périls et fortunes ainsi qu'ils verront contre les débiteurs après que ledit sieur curé de Chambellé y a renoncé à leur profit - et par sesdites présentes lesdits sieur curé de Chambellé et Godillon audit nom ont compté ensemble des jouissances que ledit sieur curé a faites du lieu et closerie de la Minère situé en la paroisse de Fenru appartenant à ladite Mathurine Poupy de son partage desdits deffunts père et mère depuis lesdits partages jusques au jour de Toussaint dernier passé pour lesquelles jouissances et déduction faite des mises pour augmentations pour ledit lieu de la Minère depuis le temps qu'il a fait lesdites jouissances il s'est trouvé redevable de la somme de 211 livres 16 sols qu'il a aussi promis payer audit sieur Godillon audit nom toutefois et quantes - et au moyen des présentes sont et demeurent toutes lesdites partyes respectivement quittes les uns les autres du passé jusques à ce jour - dont et de tout ce que dessus lesdites parties l'ont ainsi voulu consenty stipulé et accepté par lesdites partyes à quoy tenir etc dommage etc obligent etc renonçant etc foy jugement et condamnation etc - fait et passé audit Lion demeure dudit Marion en présence de Estienne Sigoigne receveur des traites audit Lion et Pierre Turcault chirurgien demeurant audit Lion - ladite Rigault a dit ne savoir signer »

Barbe RIGAUULT °Greze-Neuville 31 avril 1602 vivante en avril 1644 selon acte ci-dessus Fille de René RIGAUULT et d'Etienne PELLETTIER x Gilles **POUPY** †/avril 1644
1-François POUPY vivant en avril 1644 selon acte ci-dessus

probablement rattachés :

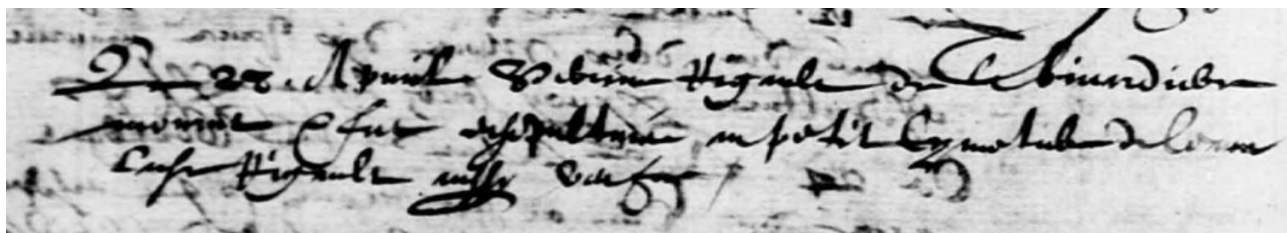
En l'absence de plus de preuves, il est difficile de conclure à l'existence d'un unique Pierre Rigault qui auraient eu beaucoup d'enfants. Voici donc ce qu'on trouve encore à Greze-Neuville :

Pierre RIGAUULT [*ce Pierre Rigault est sans doute le même que l'époux de Barbe Legentilhomme, car cette Mathurine Rigault née à Champteussé se retrouve aussi à Greze-Neuville*]

1-Mathurine RIGAUULT °Champteussé-sur-Baconne 31 janvier 1541 n.s. (1540 ancien style) « fut baptisée Mathurine fille de Pierre Rigault et de (blanc) sa femme et fut parrain Mathurin Chevalier marraines **Thyeurine fille de Souvestre Rigault et Simone Rigault** » - marraine à Greze-Neuville le 1er août 1575 « baptisé Mathurin fils de Julien Ellis et Perrine Lebesson sa femme nommée par Jean Chenu Guy Lebesson et **Mathurine Rigault fille de Pierre** » [*cette Mathurine Rigault est sans doute la même*]

que celle qui est inhumée à Grez-Neuville en 1599 †Grez-Neuville 12 janvier 1599 « inhumé
Mathurine Rigault femme de Pierre Briand »

La Perrine Rigault semble indiquer qu'à la Binardière il y avait une maison de maître et une maison de closier.



Perrine RIGAULT †Champteussé-sur-Baconne 28 avril 1627 « Perrine Rigault de la Binardière mourut et fut
ensépulturée au petit cymetière de céans, ladite Rigault aussi veufve »

Jeanne RIGAULT x Jean DROUET

1-Estienne DROUET °Grez-Neuville 4 septembre 1572 « fut baptisé Estienne fils Jehan Drouet et de Jehanne
Rigault sa femme furent parrains **Pierre Rigault** et Estienne Gehanne marraine Jehanne Chartier
servante dudit Gehanne »

Pierre RIGAULT

1-Françoise RIGAULT marraine à Grez-Neuville en septembre 1584 « fut baptisée Perrine fille de René Louis
et Jacquine sa femme, Pierre Devriz compère, **Françoise fille de Pierre Rigault** et Perrine fille de
deffunt Michel Richard commères » - à Grez-Neuville le 24 octobre 1584 « fut baptisée Franczoitze fille
de Mathurin Crespeau et de Renée sa femme, Pierre Pelletier compère damoiselle Franzoyze fille de
noble homme Christofle Duboys et **Franczoyse fille de Pierre Rygau** commères »

Perrine RIGAULT marraine à Grez-Neuville le 4 janvier 1599 « fut baptisé Pierre fils de Pierre Bodard et de
Nicolle Hamon sa femme parrains Pierre Allard, François Langereau, **Perrine Rigault veuve de
deffunt René Buffé** » x René BUFFÉ †/1599

Pierre RIGAULT

1-Renée RIGAULT marraine à Grez-Neuville le 24 octobre 1597 « fut baptisée Renée fille de honneste
homme Pierre Bourdais et de Nicolle son espouse parrain Me François Boyvin prêtre curé de Neufville
marraines Renée femme de Pierre de Sassy et **Renée fille de Pierre Rigault** »

non rattachés à ce jour :

Le 4.3.1577 Me Jehan Rigault, chapelain en l'église d'Angers, y D^t, a reçu de Mathurin Raimbault tailleur
D^t à Champteussé sur Maine, 68 L pour vente de pièces de terre (AD49 Legauffre). Ce Jehan Rigault
pourrait être proche parent de Perrine Rigault, puisqu'il possède des biens à Champteussé.

Marguerite femme de Jean Rigault Binardière est marraine à Champteussé le 29 juin 1742 de
Estiennette Quetier fille de Jean et de Jeanne sa femme.

Jehan RIGAULT x Marguerite

1-Simon RIGAULT °Champteussé-sur-Baconne 5 mars 1540 n.s. (1539 ancien style) « fut baptisé Symon fils
de Jehan Rigault Binardière et de Marguerite sa femme et furent parrains Jacques Rigault »

2-Marie RIGAULT °Champteussé-sur-Baconne 4 avril 1543 « fut baptisée Marie fille de Jehan Rigault texier la
Binardière et de Marguerite sa femme et fut parrain Marn Guyard marraines jehanne La Garenne et
Marguerite Rigault »

Guillaume RIGAUT x Mathurine

1-Geneviève RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 5 octobre 1543 « fut baptisée Geneviève fille de Guillaume Rigault et de Mathurine sa femme et fut parrain Me Gervais Bourdays et marraines Michelle Rigault et Symonne veufve de feu (blanc) »

« Perrine Du Moulinet veufve de deffunt Jehan Rigault Rigaudière » est marraine à Champteussé le 2 avril 1561 n.s. (1560 ancien style) de Estienne file de Jehan Pepy et de Perrine sa femme.

Jean RIGAUT x Perrine

1-Michel RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 16 mars 1540 n.s. (1539 ancien style) « fut baptisé Michel fils de Jehan Rigault Rigaudière et de Perrine sa femme et furent parrains Michel Rigault texier et Estienne Denyon marraine Guillemine veufve de defunt Jehan Gendron »

2-Perrine RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 20 avril 1542 « fut baptisée Perrine fille de Jehan Rigault Rigaudière et de Perrine sa femme et fut parrain Me Pierre Rigault prêtre marraine Marie femme de Estienne Leroil et Guillemine fille de François Pepy »

Estienne RIGAUT

1-René RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 19 février 1553 n.s. (1552 ancien style) « fut baptisé René fils de Estienne Rigault et furent parrains René Leloup et Gervays Poisson marraine Jehanne veufve feu Macé Malabeufs »

2-Aubin RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 28 février 1554 n.s. (1553 ancien style) « fut baptisé Aubin fils de Estienne Rigault et furent parrains Symon Bourgneuf et Jehan Rigault marraine Jehanne Ragot »

3-(fils) RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 28 juin 1557 « fut baptisé (blanc) fils de Estienne Rigault et furent parrains Pierre Rigault »

Jean RIGAUT

1-Jeanne RIGAUT marraine à Champteussé-sur-Baconne en 1541 de Perrine Crochet fille de Jean et de Gérarde sa femme - marraine à Champteussé le 21 juin 1545 de Jeanne Ruellon fille de Estienne

Pierre RIGAUT

1-Jean RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 28 juillet 1564 « fut baptisé Jehan fils de Pierre Rigault de la Rigaudière furent parrains missire Estienne Guilloteau curé de Champteussé et Macé Tenier oncle dudit Pierre, marraine la mestaière de Tessecourt »

N. RIGAUT x Perrine

1-Pierre RIGAUT x Perrine BOYVIN

11-Georges RIGAUT °Champteussé-sur-Baconne 4 avril 1567 « fut baptisé Georges fils de Pierre Rigault et de Perrine Boyvin sa femme furent parrains Georges Mesnil et Jehan Patrin serviteur dudit Rigault, et marraine Perrine mère dudit Rigault »

Jeanne RIGAUT x Mathurin BOUGET

1-Pierre BOUGET °Champteussé-sur-Baconne le 20 juillet 1567 « fut baptisé Pierre fils de Mathurin Bouget et de Jehanne Rigault sa femme et furent parrains René Babin et Jacques Jouin marraine la mestaière de Tessecourt »

ma table de Champteusse des x et +

x	1605.11.14	RIGAUT Catherine « ont époussé en l'église de Champteussé Jehan Nays et Katherinne Rigault... » (f°3v)
x	1617.11.14	RIGAUT Estienne « ont esté espousez Estienne Rigault et Georgine Nail » (f°8v)
x	1605.05.10	RIGAUT Etienne « ont époussé en l'eglisse de Champteussé Etienne Rigault et Nicolle Chasereau... » (f°3v)
†	1633.10.31	RIGAUT Georges « de la Rigaudière » (f°23v)
†	1599.02.12	RIGAUT Jehan « fut inhumé et enterré au petit cemeterre de Champteussé le corps de defunct Me Jehan Rigault en son vivant prêtre chappelain en la grand eglise d'Angers et chappelain de la chapelle du [Tou] ... » (f°2)
†	1615.12.01	RIGAUT Julien (f°7v)
†	1605.03.22	RIGAUT Nicolas « a esté enterré au petit semeterre de Champteussé le corps de deffunct Nicollas Rigault... » (f°3v)

- † 1660.01.03 RIGAUT Perrine « qui décéda à la métairie de Vernée, furent présents (blanc) Poisson son mari » (f°36v)
- x 1611.10.10 RIGAUT Pierre « ont epoussé en l'église de Champteussé Pierre Rigault **D^t à Queré** et Mathurine Cottin... » (f°6)
- x 1629.02.20 RIGAUT Pierre « Pierre Rigault et Mathurine Blouin ont esté espousez » (f°16)
- x 1614.11.19 RIGAUT Simone « ont esté époussé en l'église parochiale de Champteussé Fransoys Souvestre fils de Charles **D^t à Queré**, et Simone Rigault fille de George Rigault D^t à la Rigauldière ... » (f°7)
- † 1642.02.06 RIGAUT Marie « fille de Pierre et de Mathurine Helouin, âgée de 2 ans » (f°32v)

Mathurin Rigault x N. Letessier

Mathurin RIGAUT x N. LETESSIER

1-Pierre RIGAUT °Querré x Cherré 29.10.1647 Charlotte BUCHER °Champigné 4.11.1625 Fille de Claude BUCHER et de Jeanne LEVESQUE Dont postérité suivra

Pierre Rigault x1647 Charlotte Buscher

« Le 1er juin 1665⁶ avant midy, furent présents établis et duement soubzmis honorable homme Jacques Pancelot sieur du Clox demeurant au lieu de Sollibelle paroisse de Marigné, fils de défunt honorable homme Jacques Pancelot sieur dudit Clox et honorable femme Jeanne Gaultier d'une part, - et **honorable fille Marie Rigault fille de Me Pierre notaire et de défunte honorable femme Renée Buscher, demeurant au bourg de Querré** d'autre part - lesquels traitant et accordant le mariage futur desdits Jacques Pancelot et de ladite Rigault ont esté d'accord des conventions matrimoniales promesses et obligations qui s'ensuivent - c'est à savoir qu'ils se sont de l'avis, présence et consentement savoir ledit Pancelot de sadite mère et ladite Rigault de sondit père et de leurs autres plus proches parents et amis ci après nommés et sousignés promis et promettent mariage et iceluy solemniser en face de notre mère saint église catholique apostolique et romaine si tost que l'un en sera requis par l'autre tout empeschement légitime cessant - en faveur duquel mariage ledit Rigault a donné et donne à ladite Rigault future espouse en advancement de droits successifs paternel à eschoir et maternels eschus la somme de 1 000 livres tournois par une part et pour la somme de 1 200 livres d'héritages suivant l'estimation qui en sera faite par deux experts en présence de quelqu'un des plus proches partents desdits futurs conjoints - à la charge de tenir lesdits héritages des fiefs et seigneuries sont elles relèvent en payer les rentes charges et debvoirs pour l'advenir et les entretenir en bon estat ainsy qu'il leur sera baillé, - ladite somme de 1 000 livres payable par ledit Rigault auxdits futurs conjoints dans le jour et feste de la Toussaint prochaine - de laquelle somme il y en aura la somme de 300 livres qui entrera en la communauté et y demeurera de meuble comun, et le surplus montant la somme de 700 livres demeurera à ladite future espouse et aux siens en ses estocs et lignées de nature de propres immeubles patrimoine et matrimoine et comme telle lors que lesdits futurs espoux l'auront receue, ce que ladite Gaultier mère dudit futur espoux consent, promettant iceux futurs espoux (manifestement erreur ici du notaire pour « iceluy futur espoux ») et ladite Gaultier sa mère solidairement l'un pour l'autre et pour le tout sans division etc renonçant au bénéfice de division etc l'employer en achapts d'héritages de la valeur d'icelle qu'ils garantiront en pyas d'Anjou pour et au nom de ladite future espouse et des siens comme dit est, et sortir ladite nature de propre et à faulte dudit emploi en ont dès à présent ledit futur espoux et ladite Gaultier sa mère solidairement ainsi que dit est créé et constitué à icelle future espouse ses hoirs rente à raison du denier vingt qui aura cours du jour de la dissolution dudit mariage ou communauté, ladite rente racheptable par ledit futur espoux et sadite mère ou leurs hoirs un an après la dissolution payant le sort principal et arrérages à un seul payement sans que ladite somme stipulée propre l'acquest qui en sera fait ne l'action pour l'avoir et demander puisse entrer ni tomber en ladite communauté pour quelques causes que ce soit, mais demeurera toujours propre de ladite future espouse et des siens ainsy que lesdits héritages - et à l'esgard dudit futur espoux luy a ladite Gaultier sa mère aussy donné et donne par ces présentes en advancement de droit successif paternel escheu et maternel à eschoir ledit lieu de Sollibelle où ils sont demeurant ainsy que ledit défunt Pancelot et ladite Gaultier l'ont acquis du sieur de Villamont

⁶ AD49-5E7 devant André Chevallier royal de Saint Laurent des Mortiers résidant à Champigné,

conformément au contrat qui en a esté fait, assuré valoir la somme de six vingt livres de rente (120 livres) annuelle et là où il ne se trouverait pas valoir ladite somme de six vingt livres promet icelle Gaultier luy faire valoir ladite somme, le tout au choix de ladite future Gaultier, - et pour la somme de 300 livres de bestiaux à commencer la jouissance dudit lieu le jour des épousailles fors que ladite Gaultier prendra le droit de colon seulement, - à la charge de payer les cens rentes et devoirs deubz par lesdits héritages et aussy les entretenir en bon estat - lesquels héritages demeureront aussi audit futur espoux et aux siens en ses estoc et lignée de nature de propre immeuble patrimoine et matrimoins fors la somme de 300 livres censée de meubles communs entrera en ladite communauté - et outre en faveur dudit mariage ladite Gaultier nourrira lesdits futurs conjoints jusques au jour de Toussaint prochain sans en rien demander et donne à son dit fils la propriété de ses autres immeubles s'en réservant l'usufruit - à laquelle communauté lesdits futurs conjoints entreront du jour de leur bénédiction nuptiale nonobstant cette coutume y dérogeant en ce regard en en répudiant par ladite future épouse ou ses hoirs qu'ils pourront faire elle ou sesdits hoirs reprendront franchement et quittement lesdits héritages ladite somme stipulée propre, mesme celle mobilisée, ses habits, baques et joyaux linges et autres choses servant à sa personne avec tous ce qui se justifiera y avoir esté par elle porté et luy sera advenu de succession donation ou autrement et une chambre garnie de la valeur de 150 livres sans que pour ce elle ou sesdits hoirs soient tenus d'aucune debte d'icelle communauté encore bien qu'elle y ait parlé et y fust solidairement obligée dont elle et sesdits hoirs seront acquités sur les biens dudit futur espoux et de ladite Gaultier sa mère solidairement, - n'entreront en ladite communauté les debtes passives des futurs conjoints mais en seront acquités par et sur les biens de celuy qui les aura créées ou de l'estoc duquel elles se trouveront deues, mesme sera ledit futur espoux acquité par sadite mère de celles qu'il aura contractées jusqu'au jour de la bénédiction nuptiale, - en cas de vendition ou aliénation des propres des futurs conjoints pendant ladite communauté en seront respectivement récompensés et raplacés sur les biens d'icelle, ladite future épouse premièrement, et où ils ne suffiraient à l'égard de ladite future épouse aura et prendra remplacement et récompense sur les biens propres dudit futur espoux et de ladite Gaultier sa mère qui y demeurant dès ce jour affectés et obligés quoi que ladite future épouse eust parlé en ladite vendition ou aliénation - aura ladite future épouse douaire suivant la coutume sur tous les biens dudit futur espoux cas advenant sans que ledit douaire puisse estre diminué à raison desdites venditions et raplacements - seront lesdits futurs conjoints habillés d'habits nuptiaux par leurs dits père et mère selon leur condition, mesme le trousseau à chacun desdits futurs espoux, - ce qui adviendra aux futurs conjoints de succession, donation ou autrement leur tiendra à chacun d'eux respectivement de nature de propre - à l'égard de l'argent monnaye cédules obligations jugements ou contrats de constitutions en sera fait emploi pour sortir de ladite nature de propre à faulte de ce en auront raplacement sur lesdits bien de communauté et de ladite Gaultier comme dit est - par ce que les parties ont le tout ainsi voulu consenti stipulé accepté et à ce tenir obligent lesdites parties respectivement leurs hoirs etc renonçant etc dont etc - fait et passé audit Querré maison dudit sieur Rigault en présence de Pierre Pancelot frère dudit futur, François Trioche sieur de Tourneville son oncle, honorable homme Georges Lemotheux sieur du Fresne, Pierre Lemotheux sieur de la Papinière, René Lemotheux sieur de la Lizinière, Louis Rassin Me Jean Cohon curé de Saint Denis d'Anjou y demeurant, Pierre Hamon sieur de la Raudière, René Hamon sieur du Parc tous proches parents dudit futur espoux, **Me Jean Rigault oncle de ladite future épouse, Louis Buscher, Pierre Rigault aussi ses oncles, Urbain Treffouil, Ancelme Buscher sieur du Lattay, Philipe et Jacques Gaudin, et François Pelerin demeurant à Mellay tous proches parents de ladite future épouse**, et encore Me Jean Gareau prêtre demeurant audit Champigné, et Mathurin Placé aussi prêtre demeurant audit Querré, Jean Gaudin conseiller du roy contrôleur au grenier à sel de Château-Gontier, Me Jacques Buscher advocat audit lieu proches parents de ladite future épouse »

Charlotte BUCHER °Champigné 4.11.1625 Fille de Claude BUCHER et de Jeanne LEVESQUE x Cherré 29.10.1647 Pierre **RIGALT** °Querré Fils de †Mathurin et de [?] Letessier
 1-Mathurin RIGALT °Champigné 15.1.1649 Filleul de Mathurin Letessier prêtre à Querré et de Madame Renée Pancelot D^t à Cherré
 2-Pierre RIGALT °Champigné 16.3.1651 Filleul de Anselme Buscher N^{te} royal et de h. fille Nicolle Marin

- 3-Françoise RIGAULT °Champigné 13.10.1655 Filleule de Hercule de Launay écuyer S^r de la Brosse et de h. fille Françoise Buscher
- 4-Renée RIGAULT °Champigné 30.9.1658 Filleule de Louis Buscher et de Renée Buscher
- 5-Renée RIGAULT °Champigné 10.6.1660 Filleule de André Chevalier et de h. fille Renée Tremblay
- 6-Julien RIGAULT °Champigné 20.7.1661 Filleul de Julien Trefoueil N^{re} et de h. fille Marie Rigault
- 7-Françoise RIGAULT °Champigné 27.5.1664 Filleule de Anselme Buscher S^r du Lattay et de Renée Chevalier femme de Louis Buscher **pintier**
- 8-Suzanne RIGAULT °Champigné 15.7.1666 Filleule de Jacques Pancelot (s) et de Suzanne Buscher femme de André Chevalier **N^{re} et arpenteur**